



Conflit voisinage a propos de notre terrain

Par **Magaloche**, le **06/04/2019** à **09:24**

Bonjour Derrière notre grillage nous avons une bande de 50cm il y quelque année une maison a été construite derrière chez nous les propriétaires on remblaiyait leur terrain pour être au même niveau que le nôtre et maintenant ils nous disent que notre grillage et sur notre limite de propriété alors que non on a encore 50cm derrière on leur a envoyé un recommandé avec les mesures de notre terrain + les 50cm mais rien n'a fait pour eux les 50cm c'est l'épaisseur du mur du presbytère qui fait l'angle de notre jardin

Merci

Bonjour,

Les formules de politesse telles que "bonjour" ou "merci" sont obligatoires sur ce forum comme sur les autres...

Merci pour votre attention.

Par **Visiteur**, le **06/04/2019** à **09:48**

BONJOUR (formule de politesse requise sur ce forum comme dans la vie).

N'hésitez pas à solliciter un bornage contradictoire.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3037>